



ACSPADE

ASSOCIATION CHÂTILLONNAISE DE SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE ET DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Assemblée Générale Ordinaire du 02 août 2024

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Salle Henri Kubnick Châtillon-en-Diois

Convocation par e-mail et courrier postal, parution dans le JDD et affichage

Membres du CA : Co-Présidents ; Régis Allain, Jacqueline Bernard-Billiez, Bernard Ravet ; Secrétaire : Sylvie Veye-Chareton ; Trésorier : Hubert Meffre ; Marie-jo Baude, Rémi Beauvisage, Colette Moreau.

Nombre d'adhérents : 65

Ordre du jour :

Résolution 1 : Compte de résultat et bilan financier

Résolution 2 : Bilan moral et d'activité

Résolution 3 : Election des membres du CA

Résolution 4 : Questions diverses

Début de la séance à 16h45

Adhérents présents ou représentés : 29

Allain Régis, Ravet Bernard, Bernard Jacqueline, Meffre Hubert, Veye Chareton sylvie, Moreau Colette, Baude Marie Jo, Beauvisage Rémy, Baude Serge, Granet Anne-Marie, Morin François, Patte Marianne, Poulalier Pierre, Pernelle Sylvie, Pernelle Jean Louis, Rojas Durand Francisco, Boltramovich Marcel, Deladieux Martine, Deladieux Jacqueline, Farjon Jean Pierre, Gastoud Bruno, Jean Dit Gautier Paul, Meffre Nicole, Ravet Geneviève, Schmiele Leconte Corona, Schmiele Leconte Louis, Veye Chareton José, Cognet Brigitte, Crespeau Jean baptiste.

Résolution 1: Compte de résultat et bilan financier

Monsieur Hubert Meffre, trésorier de l'association, présente et commente le compte de résultat et le bilan financier de l'exercice. Document distribué lors de l'AG et joint en annexe (1).

A noter l'importante subvention de la Mairie accordée pour la mise en place des activités autour de la Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération Diois-Vercors

Vote : Résolution votée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Résolution 2: Bilan moral et d'activité

Monsieur Bernard Ravet co-Président présente le rapport moral et d'activité.

Le site de l'association <https://www.patrimoine-chatillonendiois.fr>

Il s'est enrichi des différentes recherches faites par des membres de l'association : balades virtuelles et différents contenus sur le patrimoine.

Un grand merci à Hubert Meffre notre webmaster qui a refait la configuration du site et contribue à son enrichissement.

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération Diois-Vercors

L'ACSPADE avait donné une réponse favorable pour prendre en charge les manifestations organisées pour la Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération Diois-Vercors.

Le programme des activités organisées à cette occasion du 14 au 27 juillet se compose de: 5 conférences, la balade mémorielle à Creyers, l'exposition à la cantine scolaire avec la projection du film de Lisette Barbaroux et la déambulation historique et musicale dans le village médiéval.

Un compte rendu de ces activités ainsi que le programme détaillé est consultable sur le site de l'ACSPADE : <https://www.patrimoine-chatillon.fr>.

L'exposition ouverte matin et après-midi, pendant 12 jours, a reçu 700 visiteurs.

La fréquentation aux 5 conférences, tenues à la salle de motricité, a été de 30 à 60 personnes par séance.

Rapports avec la Mairie

Intervention pour le passage de la fibre optique dans le village médiéval : réponse du président de l'ADN qui précise que la fibre optique empruntera bien les voies souterraines lorsqu'elles existent. Les réseaux filaires, s'ils doivent exister, doivent être intégrés au mieux sur les façades.

Au viol de la Crotte, la pompe à chaleur a bien été enlevée et placée à un autre endroit.

Journées européennes du patrimoine 2023 (16 et 17 septembre)

Nous en avons assuré la coordination en associant l'ACSPADE et la bibliothèque Yvonne Oddon sur les thèmes des patrimoines environnementaux et du patrimoine sportif :

- Exposition éphémère sur l'histoire des sports à la bibliothèque de Châtillon-en-Diois
- Balade environnementale autour de Châtillon mettant en relation la vie locale et le paysage
- Visite de la Tour de l'Horloge : remarquable travail sur la charpente du clocher.

Un public nombreux a participé. Toutes les classes de l'école ont été concernées avec des programmes adaptés à chaque niveau de classe.

Opération « Façades remarquables »

(Rémy Beauvisage)

La restauration de la façade de l'Hôtel du Dauphiné est terminée, elle est de qualité.

La Mairie vient d'accepter la restauration de la façade Dalton, viol de l'Hôpital. Un autre chantier est en cours rue Neuve. Les aides viennent essentiellement du département et de la Mairie. L'ACSPADE participe à la réalisation des dossiers d'aide qui a pour philosophie d'inciter à avoir une politique de crépi et de réinstaurer les graphismes s'ils étaient présents à l'origine.

Vote : Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Résolution 3: Election des membres du CA

Aucun nouveau membre ne s'est manifesté pour rejoindre le CA. Par contre Mme Marie-jo Baude a informé l'association par mail du 11 juillet 2024 qu'elle souhaite quitter le CA.

Résolution 4: Questions diverses

- M. Jean-Louis Pernette fait des propositions concernant la végétalisation du Champ de Foire et pour l'entrée ouest de Chatillon, l'amélioration de la rue des Fours Chaux. Document joint en annexe (2)
- M. Jean-Baptiste Crespeau s'inquiète de l'état de la voute de l'église Saint Nicolas qui risque de s'écrouler. Il propose également un travail sur le lien entre le patrimoine linguistique et le paysage.
- Comment stabiliser l'état des hameaux de l'Église et du Serre à Creyers ?

Fin de l'Assemblée Générale 17h45

Cette assemblée Générale est suivie :

- d'une conférence de M. François Morin sur « Le pont du Bez », avec visite sur place de l'édifice. Un compte rendu de cette conférence est disponible sur le site web de l'association
- de l'inauguration d'une plaque, posée en Mairie, concernant la participation à la souscription pour la restauration des façades remarquables de Châtillon-en-Diois
- du verre de l'amitié offert aux membres présents.

Les co-présidents

Bernard Ravet



Bernard Jacqueline



Allain Réais



Annexe (1)
Compte de résultat au 30 juin 2024

RECETTES			
Catégories / Sous catégories	Dépenses	Recettes	Totaux
100	Revenus gestion Courante		
101	Subventions	0.00 €	2 900.00 €
102	Cotisations/Dons Adhérents	0.00 €	830.00 €
Total Revenus Gestion Courante			3 730.00 €
110	Revenus des activités courantes		
111	Visite guidée de Châtillon-en-Diois	0.00 €	50.00 €
Total des revenus des activités courantes			50.00 €
120	Revenus financiers		
121	Revenus des Comptes Epargne	0.00 €	222.78 €
Total des revenus financiers			222.78 €
DEPENSES			
Catégories / Sous catégories	Dépenses	Recettes	Totaux
300	Cotisation aux associations		
301	Cotisation SSMAD	-30.00 €	0.00 €
302	Cotisation Fondation du Patrimoine	-80.00 €	0.00 €
Total des cotisations aux associations			-110.00 €
310	Frais de fonctionnement		
311	Frais liés au numérique	-55.77 €	0.00 €
312	Affranchissement postal	-39.26 €	0.00 €
313	Frais de tenue des comptes bancaires	-118.60 €	0.00 €
Total Frais de fonctionnement			-213.63 €
		RECETTES	4 002.78 €
		DEPENSES	-323.63 €
		RESULTAT	3 679.15 €

Bilan financier au 30 juin 2024

ACTIF		PASSIF	
Compte bancaire	4 622.15 €	Report exercice précédent	6 747.60 €
Compte épargne	5 603.38 €	Résultat exercice actuel	3 679.15 €
Caisse	201.22 €		
TOTAL	10 426.75 €	TOTAL	10 426.75 €

Annexe (2)

Intervention de Monsieur Jean-Louis Pernette

1. Patrimoine végétal du village

Les magnifiques haies de buis situées de part et d'autre de la rue des Fours Chaux et sur le Champ de Foire demandent un traitement contre les infections récurrentes de pyrales, au risque sinon de les voir prendre la triste apparence de haies de bois morts.

La mairie a effectué la taille cette année, il faudrait continuer et planifier l'entretien régulier de ces haies :

- traitement contre la pyrale à effectuer dès détection des premiers signes d'infection
- taille annuelle (?) à effectuer selon périodicité classique.

2. Les arbres du Champ de Foire

Au fil du temps, les arbres ont été abattus, sans remplacement.

Suite aux fortes chaleurs de plus en plus fréquentes, la foire aux greniers a été déplacée sous les ombrages le long du Bez.

Au-delà de ce subterfuge bienvenu pour les exposants, se pose la question du manque d'ombre sur le Champ de Foire qui n'est pas solutionnée, alors qu'elle s'avère nécessaire pour le marché et les autres manifestations qui s'y déroulent, de surcroît en raison de l'impact croissant du réchauffement climatique attendu pour les années futures.

Il s'agit de travailler pour nos enfants qui verront les arbres devenus adultes.

En PJ un schéma succinct de proposition pour le ré-arborer. Également, il faut saisir cette opportunité pour rationaliser le stationnement.

3. Voute de l'Eglise St Nicolas

Si l'on veut que les visiteurs du circuit historique de Châtillon n'aient pas un jour à voir le spectacle de la voute de l'Eglise St Nicolas effondrée, il faudrait prévoir rapidement sa réparation. Elle se dégrade fortement, son étanchéité n'est plus assurée. En cas de pluies soutenues, l'eau coule au travers de la voute.

4. Entrée ouest du Village

La réhabilitation ouest du village est une belle amélioration de son entrée par la rue du Reclus.

Cependant, l'entrée ouest du haut du village par la rue des Fours Chaux / Champ de Foire nécessite également une intervention d'amélioration.

Le bâtiment technique en béton (non conforme aux prescriptions architecturales du village) et le poteau électrique en ciment qui l'accompagne détonnent et nécessitent un traitement :

- un habillage de cette façade si son propriétaire/utilisateur l'accepte
- la mise en place d'un claustra vertical (à végétaliser), décalé de la façade si son propriétaire/utilisateur l'accepte
- le déplacement du poteau électrique en ciment.

